



Paris, le 13 JUIN 2008

Vers un Service civique ?

Contribution du Forum des Républicains Sociaux

A l'attention de **M. Luc Ferry**
ancien Ministre,
Président délégué du Conseil d'Analyse de la Société,
Chargé par le Président de la République d'une mission sur le Service civique

Proposition du FRS : créer un service civique obligatoire

Dix années après la fin de la conscription, il est clair que ce qui était un outil majeur d'intégration n'a pas été remplacé. C'est pourquoi le FRS préconise que tous les citoyens français, garçons et filles (entre 18 et 25 ans) donnent une période de leur vie (de 6 à 18 mois) pour mener un service civique obligatoire.

Les formes de ce service civique seront diversifiées (action sociale, développement international, rayonnement culturel de la France, préparation militaire...) mais seront marquées par le souci de participer, sans exception selon les milieux sociaux, au développement d'actions favorisant la cohésion sociale ou le rayonnement de la France dans le monde.

Le service civique contribuera à recréer un équilibre entre droits et devoirs, ce qui constitue un élément décisif pour retrouver une réelle unité nationale.

Ce service permettra à chaque jeune français de contribuer personnellement et efficacement à la construction de la société dans laquelle il est appelé à vivre.

Cette proposition fut reprise par l'UMP et figure dans les engagements de Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007 :

Je donnerai des avantages concrets à ceux qui donnent de leur temps à la société dans les associations, et créerai un service civique obligatoire de six mois.

Si je suis élu, je mettrai en place le service civique de 6 mois. Parce qu'il faut une fois au moins que l'on demande quelque chose à la jeunesse en contrepartie de ce qu'elle reçoit. Elle y trouvera la possibilité de servir de grandes causes, d'élargir son horizon, de rencontrer d'autres gens que ceux qu'elle a l'habitude de voir.

Sources : Mon Projet ; Discours Zénith (18/03/07)

Aujourd'hui

Cet objectif, s'il demeure souhaitable, ne paraît cependant pas atteignable dans l'échéance du quinquennat, pour trois raisons :

- ✓ son acceptabilité par la société française, en particulier par les jeunes,
- ✓ la faible représentativité de l'expérience menée dans le cadre de l'ACSé,
- ✓ le coût important de la mesure.

En effet, si nous voulons faire de ce service civique un véritable creuset de la cohésion nationale, nous devons le concevoir comme :

- ✓ obligatoire,
- ✓ universel,
- ✓ attractif pour les jeunes.

Or la fin du service militaire, qui était presque exclusivement réservé aux hommes et dont la moitié d'une classe d'âge se trouvait exemptée, a montré notre incapacité actuelle à créer un dispositif véritablement universel.

Par ailleurs, l'expérience actuelle menée dans le cadre de l'ACSé a montré de sérieuses limites :

- ✓ seuls 3000 jeunes sont concernés,
- ✓ son coût est très élevé(10 000 € / jeune)
- ✓ l'objectif de cohésion n'est pas atteint : la mixité sociale et la mixité géographique ne sont pas effectives,
- ✓ le caractère d'intérêt général des missions confiées aux jeunes est discutable,
- ✓ ce service est trop souvent l'occasion pour les collectivités de bénéficier d'emplois à bon marché,
- ✓ le volontariat du service n'est pas réel : la rémunération perçue par les jeunes est supérieure à celle qu'ils pourraient percevoir dans le cadre d'un « job », induisant de fait une ambiguïté dans la motivation.

Nous ne sommes donc pas aujourd'hui en mesure de nous appuyer sur une expérimentation digne de ce nom ni susceptible d'être modélisée dans l'immédiat.

Préconisation

La priorité actuelle est donc de lancer une véritable **expérimentation** qui ne réitère pas ces erreurs. Elle pourrait s'étendre sur une durée de trois ans (2009-2010-2011), ce qui permettrait de disposer d'un bilan et d'une évaluation début 2012.

Pour cela, il faudra insister sur la **mixité sociale et géographique** : le service civique doit devenir un lieu de rencontre pour les jeunes, leur donner la possibilité de coopérer avec d'autres jeunes qu'ils n'auraient jamais eu l'occasion de rencontrer par ailleurs.

Le service civique devra trouver **un intérêt réel aux yeux des jeunes**, les assurer de pouvoir mener une expérience unique, à la fois utile et formatrice. Il devra donc pouvoir être valorisé dans un cursus étudiant ou une formation professionnelle.

Il devra en conséquence se fonder davantage sur le **bénévolat**, l'indemnité revenant à un niveau symbolique. Pour cela, il doit faire davantage appel à la capacité de générosité des jeunes, prompts à s'engager pour une cause dont ils ont perçu la justesse.

La possibilité et l'incitation à mener une **expérience de coopération internationale** devront être étendues. Cette coopération est le lieu de la rencontre interculturelle, de l'engagement humanitaire, de la promotion de la francophonie. Elle offre parfois aux jeunes une première possibilité de sortir de leur pays pour partir à la découverte de peuples et de modes de vie inconnus.

A tous points de vue, ces expériences se révèlent constructives pour les jeunes, y compris et particulièrement pour les jeunes des quartiers fragiles, qui reviennent souvent bouleversés de leur rencontre avec des populations confrontées à des conditions de vie dégradées.

Il n'est en outre pas indispensable de choisir des destinations lointaines et coûteuses pour vivre ce dépaysement. De nombreux pays en Europe peuvent accueillir des candidats à cette forme de service civique.

La durée de ce service devra être comprise **entre 6 et 18 mois** : une durée conséquente est en effet nécessaire si nous voulons faire de ce temps un apprentissage de l'engagement. Il faudra envisager des **rites d'accueil** et de clôture du service civique, afin de solenniser cet engagement et de le rendre visible et valorisé aux yeux de la société civile.

Le **temps** est aujourd'hui l'une des plus grandes richesses de l'homme.

Donner à chaque jeune l'opportunité de consacrer une partie de son temps au service du bien commun, c'est lui permettre de prendre conscience de cette richesse et de se construire dans la rencontre et le service.

C'est aussi investir pour l'avenir en prenant le risque de mettre chaque jeune en situation de responsabilité, comptant sur le fait qu'il mettra par la suite en exercice, dans son parcours personnel et professionnel, les compétences et les qualités acquises à travers cette expérience de service.